

AMOPA - Section du Pas-de-Calais REUNION de BUREAU élargie aux CORRESPONDANTS de SECTEURS Mercredi 07 mars 2018 à 9 H 30 A la FERME LOISEL 11, rue d'Hellebroucq 62910 HOULLE (tél.03.21.95.35.24 - 06.80.30.96.03) à l'initiative de Régine GAWLOWICZ

PROCÈS-VERBAL
établi par le secrétaire, Didier Chappe

Membres du Bureau			Correspondants de secteurs		
Noms/Prénoms	P	Exc.	Noms/Prénoms	P	Exc.
Michel CARPENTIER <i>Président de section</i>	X		Serge et Annick DASSONVILLE <i>Arras</i>	X	
Didier CHAPPE <i>Secrétaire</i>	X		Bernadette DOUTREMEPUICH <i>St-Pol</i>		X
Christian FRERE <i>Trésorier</i>	X		Philippe FOURNIER <i>Calais</i>		X
Régine GAWLOWICZ <i>Vice-Présidente</i>	X		Françoise ROUSSOS <i>Saint-Omer</i>	X	
Anne-Catherine PECOT <i>Secrétaire-Adjointe</i>	X				
Françoise VINCENT-MALAGA <i>Trésorière-Adjointe</i>		X			

Invités : membres actifs et sympathisants : Marie-Jeanne CARPENTIER, Françoise CHAPPE, Alain DOUTREMEPUICH, Marie-Brigitte FRERE, Henri PECOT, Serge ROUSSOS.

A - Adoption du P.V de la réunion du 14 décembre 2017 à Villers-au-Bois

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

B – Concours de Défense et Illustration de la Langue Française – Réunion des Jurys départementaux : la date limite de retour des copies au Siège national – pour les prix nationaux - est fixée au vendredi 16 mars 2018.

Les membres du bureau déterminent la méthode qui sera employée pour trier les copies. Il s'agit de désigner pour chaque catégorie un ou plusieurs prix départementaux et de proposer une ou plusieurs copies au jury national. Chaque candidat (e) sera récompensé(e) au niveau départemental lors d'une remise de prix en présence de ses parents et professeurs, soit lors de l'Assemblée générale le 11 avril, soit dans l'établissement fréquenté par les élèves à une date à convenir.

La participation était de qualité et les discussions furent serrées pour désigner les gagnants, en particulier pour le prix de la jeune poésie, catégorie lycées, pour lequel tous les candidats sont ex-æquo et seront présentés au jury national. Les candidats au prix de la jeune poésie catégorie collèges ont été difficiles à départager pour le prix départemental. Concernant le prix Maupassant de la jeune nouvelle, catégorie collèges, une copie sort vraiment du lot, les autres n'ayant pas démerité quoiqu'un peu en deçà de ce qu'on pourrait attendre, le jury a décidé de ne pas les classer ; ils seront tous récompensés de leur travail.

Quant au prix Maupassant de la jeune nouvelle, catégorie lycées, là aussi ce fut difficile, et deux copies sont classées 1ères ex-æquo et seront proposées au jury national.

• **CLASSES de CM1 et CM2 des Ecoles élémentaires : Prix d'expression écrite de la Langue française**

Sujet : *Si tu pouvais habiter la maison de tes rêves, à quoi ressemblerait-elle ?*

Le jury a tenu compte de la présentation de la copie et de l'écriture manuscrite

Participation : Ecole élémentaire de Cucq Centre - Professeur : Mme NICOLAS Stéphanie

5 copies : Faustine LAMOUR (CM1), Thiméo MALFOY (CM1), Martin FONTAINE (CM2), Paul LHERBIER (CM2), Ingrid RAKOS (CM2).

Prix départemental : Ingrid RAKOS – présentation au jury national

• **CLASSES des COLLEGES**

Participation : Collège Jean Moulin de Berck-sur-Mer – Professeur : Madame MARANGONY

Prix de la jeune poésie (5 copies)	Prix Maupassant de la jeune nouvelle (5 copies)
Juliette ADAM (4 ^{ème}) « Vous êtes nés »	Tina GAMP (4 ^{ème}) « L'ombre d'un ange noir »
Pauline LEROY (4 ^{ème}) « Chouette, c'est bientôt Noël »	Charlène ROQUES (4 ^{ème}) « Le guetteur immobile »
Luna DE PINHO (4 ^{ème}) « Mon ami le cerisier »	Luna DE PINHO (4 ^{ème}) « Le petit chat gris »
Prix départemental – présentation au jury national	Prix départemental – présentation au jury national
Zélie MINY (4 ^{ème}) « Depuis que tu n'es plus.. »	Jade LAFONT (4 ^{ème}) « En Haute-Garonne ... »
Justine NOREL (4 ^{ème}) « Dans ces vers je vais me lamenter »	Justine NOREL (4 ^{ème}) « La Belle endormie »

• **CLASSES des LYCEES, classes préparatoires et BTS**

Participation : Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA) de Berck-sur-Mer – Professeur : Mme LESUR Marie-France

Notre section départementale n'a cessé de manifester depuis plusieurs années sa volonté d'obtenir l'adhésion d'établissements accueillant des élèves en situation de handicap. C'est avec une grande satisfaction que nous reçu la participation d'élèves fréquentant l'EREA de Berck-sur-Mer. L'EREA accueille majoritairement des élèves présentant des pathologies en rapport avec le handicap moteur.

Le jury a été surpris et attristé de lire certains textes qui semblaient bien sombres car ils révélaient une large part de la vie personnelle de leurs auteurs.

Prix de la jeune poésie (5 copies)	Prix Maupassant de la jeune nouvelle (5 copies)
Alexis PIERRE (Terminale) « <i>Toi, ma console</i> »	Brenda DEDELOT (1 ^{ère}) « <i>Je me nomme Cataleya</i> »
Alexis DUPONT (Terminale) « <i>Le chemin du rêve</i> »	Marie-Amélie LECUL (1 ^{ère}) « <i>Le jeu de la roulette russe</i> »
Marega SACKO (Terminale) « <i>Un combat pour la liberté</i> »	Orane LARCHER (1 ^{ère}) « <i>Aeron</i> »
Léa CARAMIGEAS (Terminale) « <i>Nuit de glace</i> »	Lilou COUSSEMENT (1 ^{ère}) « <i>Lève-toi et marche</i> »
Lucas LEBEL (Terminale) « <i>Histoire de différences</i> »	Elise SANTUNE (1 ^{ère}) « <i>Entre attentes et réalité</i> »
<i>Prix départementaux – présentations au jury national</i>	<i>Prix départementaux – présentations au jury national</i>

C – Assemblée Générale le 11 avril 2018 au lycée hôtelier du Touquet

- Point sur les pré-inscriptions reçues au 20 janvier 2018, 70 personnes sont pré-inscrites dont 68 déjeuneront.
- Organisation de la journée : le président présente le modèle d'invitation avec plan d'accès qui sera envoyé aux pré-inscrits. Le nombre de places au restaurant du lycée hôtelier étant limité à 70, les éventuels désistements permettront de donner satisfaction à quelques personnes actuellement en surnombre. Le président rappelle le respect impératif du timing. Un accueil café et viennoiseries est prévu, pendant le pointage des présents.
- Le président fait ensuite le point sur l'ordre du jour de l'Assemblée générale : rapport moral (bilan de la première période des 4 années d'installation du Bureau et son renouvellement), bilan financier, projets 2018 (Voies Navigables de France ...), questions diverses.
- Une remise des décorations à Mr Claude FROIDEVAL, à Mme Marie DECROOCCQ (et éventuellement à d'autres personnes nommées dans l'Ordre au 1^{er} janvier) aura lieu à l'issue de l'Assemblée générale. : les parrains et récipiendaires auront la parole.
- Pourront être cités, voire présents, les élèves lauréats d'un prix départemental et/ou national au titre du concours de Défense et Illustration de la Langue Française.
- L'Assemblée générale se terminera par un repas, dont le menu proposé par le lycée est évoqué.
- La journée se poursuivra par une visite libre du Musée du Touquet situé à proximité du lycée. Les billets d'entrée seront distribués le matin lors du pointage. A noter que le musée ne facturera que les entrées réellement utilisées.
- Le président annonce ensuite le coût par personne, de 40€ comprenant : accueil café, repas, visite musée, location de la salle de conférence du lycée hôtelier, les frais d'affranchissement.
- Le point est fait sur les invitations des personnalités.

D – Le Concours d'Eloquence

Le président annonce que nous avons cette année 44 candidats, rappelle les dates ...

- Jurys de sélection le 14 mars
- Finale le 21 mars – les récompenses – le repas en commun

... et fait le tour de l'assemblée pour préciser les présents à chaque journée. Il propose une autre manière de procéder à la distribution des prix, plus représentative de notre Ordre, qu'il présentera à nos collègues du Nord.

Le sujet du concours : *les multiples usages de la parole*.

En plus de la bourse d'étude de 1000€ attribuée par notre section au lauréat du concours, tous les finalistes se verront offrir de magnifiques récompenses offertes par les villes d'Arras, Béthune, Boulogne-sur-Mer, Lens, Le Touquet, Liévin, par le Conseil Régional des Hauts-de-France, par les Conseils départementaux du Nord et du Pas-de-Calais, par le Louvre-Lens, les musées de Saint-Omer, la Coupole d'Helfaut-Wizernes, par les Voies Navigables de France, par la MGEN du Pas-de-Calais et pour associer le sport à la Culture des places offertes par le Racing-Club de Lens et le Losc.

Nous nous réunirons à l'issue du concours au Bistrot du Boucher à Douai pour un repas à frais partagés et pour faire le bilan, au niveau de notre section, de cette édition 2018 du concours.

E – Questions et informations diverses

- Les nominations au 1er janvier 2018 dans l'Ordre des Palmes académiques.
- L'Assemblée générale le 5 mai 2018 à Compiègne à laquelle assistera le président.
- Vote des modifications apportées au règlement intérieur sur demande du Ministère de l'Intérieur.
- L'Assemblée générale de l'ONMONM le 10 mars à Boulogne-sur-Mer à laquelle assistera le président.
- Informations diverses en provenance du Bureau national dont, « *La boîte à idées de l'AMOPA : Fidéliser nos adhérents et Réussir nos cérémonies d'accueil* »

F - Vers 13H, après cette réunion longue mais passionnante, le repas a été pris sur place à frais partagés, à la Ferme LOISEL donc, dans une salle au décor rustique, ancienne étable magnifiquement décorée. Le menu « surprise » a ravi les pupilles : dos de cabillaud et ses petits légumes, filet mignon de porc et en dessert un délicieux gâteau au chocolat.

G – A 15h, le groupe part en visite à la Distillerie PERSYN 19, route de Watten à HOULLE (tél.03.21.93.01.71) primée au « World Gin Awards » de Londres. Nous sommes accueillis par le jeune chef d'entreprise, qui succède à son père qui a lui-même poursuivi l'activité de son propre père. Après un film commenté en picard qui retrace l'histoire de la distillerie, les produits de la maison nous sont présentés et en particulier le genièvre qui a été consacré le « meilleur genièvre du monde » en Grande-Bretagne en 2017, et qui fait la fierté du jeune patron ! Une visite commentée du site de fabrication a permis à chacun de poser de nombreuses questions, dans la bonne humeur. Un passage à la boutique a clôturé cette magnifique journée, qui, commencée sous une pluie battante, s'est terminée sous un soleil éclatant.



Le Bureau et les correspondants de secteurs en situation de jury pendant la sélection des copies reçues au titre du concours de Défense et Illustration de la Langue Française.



L'équipe sympathique de la distillerie de Houle brandit fièrement son titre de meilleur genièvre du monde.